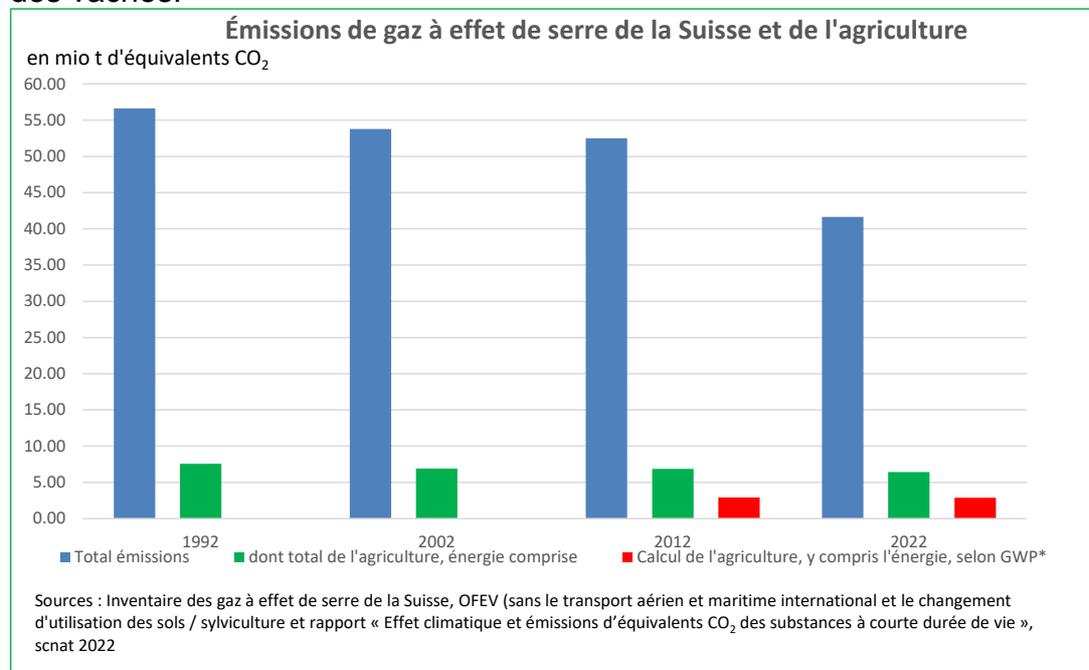


Gaz à effet de serre de la Suisse et de l'agriculture

Au printemps 2024, l'Office fédéral de l'environnement a publié les derniers chiffres de l'inventaire des gaz à effet de serre de la Suisse pour l'année 2022. Les calculs indiquent que les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse diminuent globalement. La part de l'agriculture s'élève à environ 15,5 %. Si l'on considère, dans le cas du méthane, l'impact climatique de l'évolution des émissions dans le temps et non l'impact climatique d'une année isolée («Potentiel de réchauffement global» GWP*), la part de l'agriculture ne serait que d'environ 7,5 % en 2022 (calcul du rapport «Effet climatique et émissions d'équivalents CO₂ des substances à courte durée de vie», scnat 2022).

Il est discutable d'imputer le méthane au bétail, car de multiples effets positifs sont associés aux herbages, comme le maintien voire la formation d'humus dans les sols (puits de carbone). Les émissions directes des personnes ne sont pas prises en compte dans l'inventaire des gaz à effet de serre. De nombreuses personnes souhaitent continuer à avoir une alimentation équilibrée et savoureuse et ne veulent pas renoncer à prendre l'avion ou à détenir des animaux de compagnie. La problématique du climat ne peut donc pas tout simplement être «mise uniquement sur le dos des vaches!»



Thomas Reinhard
 Producteurs Suisses de Lait PSL